

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 21-CAP-04

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 6 mai 2021** 17 h 00, par visioconférence.

Sont présents formant quorum :

Madame Magalie Queval, vice-présidente et conseillère de la Ville de Boucherville
Madame Marilou Alarie, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Julie Bourgoïn, conseillère de la Ville de Saint-Lambert
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil

N'ont pu y assister :

Monsieur Jonathan Tabarah, président et conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Sylvie DesGroseilliers, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, directrice Affaires juridiques et secrétaire corporative
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

Madame Magalie Queval, vice-présidente du conseil d'administration préside la séance en l'absence du président, monsieur Jonathan Tabarah.

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 21-40

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques E. Poitras, appuyé par Jean-François Boivin :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Période de questions du public**

Les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire ont été remplacées par celles du décret 689-2020 du 25 juin 2020 et l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

Toutefois, comme il est impossible de respecter les mesures sanitaires prévues par le décret, dont celle du maintien de la distanciation de deux mètres entre les personnes présentes, les séances se tiennent sans la présence du public.

Les usagers peuvent poser leur question jusqu'à 12h le jour de l'assemblée, via l'adresse courriel publiée sur le site internet du RTL.

Aucune question n'est adressée aux membres.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-41

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 1^{er} avril 2021

Il est proposé par Robert Myles, appuyé par Marilou Alarie :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 1^{er} avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dossiers – Gestion durable des ressources

4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-42

Cession de bail – 1000 de Sérigny

CONSIDÉRANT QU'une convention de bail d'espace de bureau (Bail) est intervenue le 19 décembre 2019 entre Immeuble Redbourne South Shore inc. et Immeubles Redbourne South Shore S.E.C. et le Réseau de transport de Longueuil (RTL) afin d'y attribuer l'espace locatif pour le bureau de projet mode structurant du RTL;

CONSIDÉRANT QUE ce Bail est d'une durée de cinq (5) ans, commençant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT la décision du 20 octobre 2020 du gouvernement du Québec de mandater CDPQ Infra pour mener à terme le projet de mode électrique structurant dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du métro;

CONSIDÉRANT QUE la décision du 20 octobre 2020 a fait en sorte de libérer l'espace locatif dans ces locaux;

CONSIDÉRANT QUE le RTL désire céder le Bail à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Michel Lanctôt :

D'AUTORISER la cession du bail intervenu le 19 décembre 2019 entre Immeuble Redbourne South Shore inc. et Immeubles Redbourne South Shore S.E.C. et le Réseau de transport de Longueuil (RTL) en faveur de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, tous documents nécessaires pour donner plein effet aux présentes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-43

Octroi de contrat – Taxi collectif et transport à la demande

Il est proposé par Marilou Alarie, appuyé par Nancy Decelles :

D'OCTROYER le contrat à la suite à l'appel d'offres P21-003 – Taxi collectif et transport à la demande, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise ALLO

TAXI 9145-7200 QUÉBEC INC., aux prix soumis, pour un montant total estimé à 6 789 668,11 \$ (taxes incluses) pour une durée de trois (3) ans, conformément à la soumission déposée et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

Le contrat est pourvu de deux (2) périodes additionnelles de prolongation d'un (1) an chacune. Le RTL se réserve tous ses droits pour l'exercice de ces options.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-44

Octroi de contrat – Décompte de monnaie et argent papier

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Michel Lanctôt :

D'OCTROYER le contrat suite à l'appel d'offres public P-21-021 - Décompte de la monnaie et argent papier, au seul soumissionnaire lequel s'avère conforme, soit la firme SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TRANSPORT DE VALEURS GARDA aux prix soumis, pour un montant total estimé à 239 091,14 \$ (taxes incluses), pour une période de trois (3) ans, à compter du 31 juillet 2021, conformément à la soumission déposée et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-45

Octroi de contrat – Fourniture sur demande de produits d'atelier

Il est proposé par Jacques E. Poitras, appuyé par Robert Myles :

D'OCTROYER les contrats à la suite de l'appel d'offres public P21-002 – Fourniture sur demande de produits d'atelier, pour une durée de trois (3) ans (incluant une (1) année d'option), débutant le 1^{er} juin 2021, aux plus bas soumissionnaires conformes, soit les firmes PIECES D'AUTOS PROBEC (div; ENTREPOT DE MONTREAL 1470 INC.), UAP INC DIV TRACTION BOUCHERVILLE et PREVOST (une division du Groupe Volvo Canada inc.) aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 530 914,67 \$ (taxes et provisions incluses), conformément aux soumissions déposées et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

Adjudicataires	Montants
UAP INC DIV TRACTION BOUCHERVILLE	30 216,20 \$
PREVOST (une division du Groupe Volvo Canada inc.)	108 441,30 \$
PIECES D'AUTOS PROBEC (div; ENTREPOT DE MONTREAL 1470 INC.)	392 257,17 \$
Total (Taxes et provisions incluses) :	530 914,67 \$

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) se réserve tous ses droits quant à l'exercice de l'option de renouvellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-46

Octroi de contrat – Impression numérique de divers formats

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Julie Bourgoïn :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P21-015 – Impression numérique de divers formats, pour une durée de deux (2) ans, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme MP REPRODUCTIONS INC., aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 131 184,52 \$ (taxes incluses), conformément à la soumission déposée et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-47

Octroi de contrat – Mise à niveau du système pétrolier et produits apparentés au centre d'exploitation Vieux-Longueuil

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Jean-François Boivin :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P20-043 -Mise à niveau du système pétrolier et produits apparentés au centre d'exploitation Vieux-Longueuil, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Les équipements pétroliers Claude Pedneault inc. aux prix soumis, pour un montant total estimé à 1 104 494,69 \$, taxes incluses, pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, comme spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-48

Dépôt – Liste des chèques émis

PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 15 mars au 18 avril 2021, pour le paiement des comptes inscrits, au montant de 17 949 479,78 \$.

4.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 21-49

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – mars 2021

PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de mars 2021.

5. **Intervention des membres du conseil**

Chacun des membres s'adresse à l'audience tour à tour.

6. **Affaires nouvelles**

Aucun sujet n'est présenté.

7. RÉSOLUTION NUMÉRO 21-50

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Julie Bourgoin de lever la présente assemblée.



Il est 17h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jonathan Tabarah
Président

Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative